

1. EDITORIAL

Nous n'avons cessé de le constater, chaque année le niveau de précarité et les difficultés d'accès aux droits ont progressé à Strasbourg. En effet, le taux de pauvreté s'élève à 26 % (contre 22,1 % il y a trois ans), supérieur de 4 points à celui de la moyenne des grandes villes et de plus de 10 points à la moyenne française (14,6%)¹.

Ainsi, près de 35 000 ménages strasbourgeois vivent sous le seuil de pauvreté, soit moins de 1 063 euros par mois pour une personne seule, avant prestations sociales. Nous sommes particulièrement préoccupés par la jeunesse dont 40 % des moins de 30 ans sont concernés. Pour les familles monoparentales, c'est encore pire, puisqu'un ménage sur deux se trouve dans cette situation.

Si la pauvreté et la précarité frappent indistinctement tous les quartiers strasbourgeois les quartiers les plus populaires sont depuis des années dans une situation déjà alarmante. En effet, le nombre d'allocataires totalement dépendants des prestations a augmenté de plus de 30 % un peu partout. **Strasbourg se trouve sur le podium des taux de chômage les plus élevés de France. Avec 12,1 %, elle prend en effet la 3ème place des grandes métropoles françaises. Ce taux de chômage se révèle particulièrement inégale volatile selon le lieu de résidence.** Il varie en effet entre 6 % à Meinau-Villas et 21,8 % à la Cité de l'III. De manière plus globale, 16 quartiers strasbourgeois ont un taux de chômage supérieur à

¹ Analyse des besoins sociaux édition 2022 www.strasbourg.eu/observation-sociale-sante

11,2 %, soit le taux de chômage de l'Eurométropole. Pire, certaines personnes renoncent à leurs droits pensant que de les mobiliser est hors de leur portée. Le retrait dans certains quartiers des services publics, la fracture numérique et l'illettrisme sont autant de facteurs qui incitent les habitants à frapper à la porte des équipes de prévention spécialisées.

Notre action ne se résume pas uniquement par la notion de solidarité rattachée à une mission sociale ou de valeurs associatives. Les salariés de l'OPI sont traversés par la notion « d'attachement social », telle que Serge PAUGAM² le décrit, avec pour fondement la protection (compter sur) et la reconnaissance (compter pour).

Les 7 équipes de travailleurs sociaux de l'OPI interviennent dans 10 des 18 quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) de l'Eurométropole de Strasbourg. Les équipes sont localisées à la cité de l'III, au Guirbaden à Bischheim, à l'Elsau, à Koenigshoffen, à la Montagne Verte, à Ampère, au Port du Rhin et au Neuhof.

- En 2022, le conventionnement avec l'Eurométropole de Strasbourg a financé pour la partie Prévention Spécialisée à l'ARSEA 27.6 équivalents de temps de travail (ETP).
- L'Etat, suite aux mesures annoncées lors du comité de suivi du comité interministériel des villes (CIV) à Grigny le 29 janvier 2021 a mis en place les bataillons de la prévention. Cette mesure a fait l'objet d'un financement de trois postes d'éducateurs en CDD pour l'OPI.
- Notre participation au consortium du dispositif FOCALÉ nous a permis de financer deux postes de référents et un poste de coordinateur sur une période de trois ans.
- Notre participation dispositif REAJI a financé un poste de référent sur deux ans.
- l'ARSEA a financé 0.5 ETP en compensation du temps de délégation de salariés.

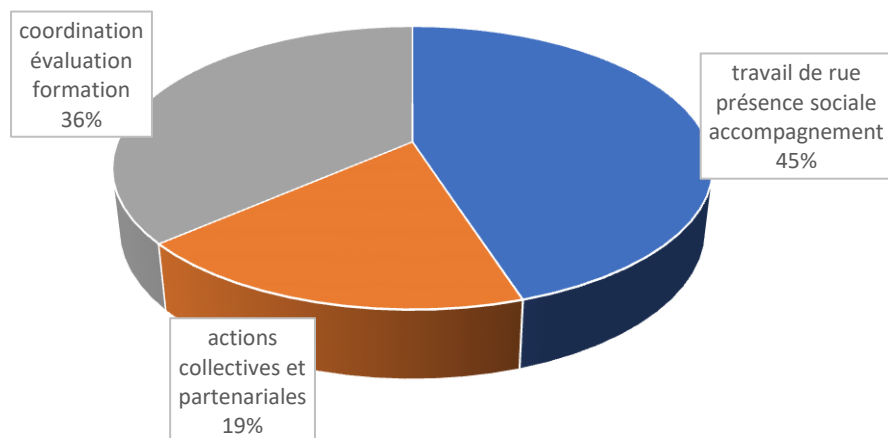
² Serge PAUGAM L'attachement social. Formes et fondements de la solidarité humaine (éd. Du Seuil,2023)

- par notre proposition à étendre le DACIP à Lingolsheim nous avons créé un poste d'éducatrice dans cette commune.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Pas moins de **38.000 heures** ont été effectuées (hors congés et absences pour maladie). 63.5% du temps de travail des équipes de Prévention Spécialisées a été en lien direct avec les personnes et les partenaires. Les 36.5% d'heures restantes sont dédiées à l'organisation. En hausse sur 2022, le temps de rencontre a servi à la mise en œuvre de notre évaluation interne et à la préparation de l'évaluation externe.

Sur le terrain, notre intervention se traduit par plus de **2500 personnes issues de nos territoires d'intervention, avec qui nous sommes en contact** et qui sont en mesure de nous solliciter pour un accompagnement. Plus de **1000 personnes ont bénéficié d'un accompagnement** et enfin nous avons noué des relations avec **plus de 120 partenaires** (organisations, établissements, services et associations) acteurs des politiques publiques en matière d'éducation, d'insertion et de protection de l'enfance.



Au cours de l'année 2022, les équipes éducatives ont pu poursuivre leur action dans un contexte social et sanitaire préoccupant en début d'année. Nous avons été sollicités sur l'ensemble des champs de l'éducatif et du social, en passant par l'économique, le soutien psychologique ou la santé. Progressivement nous avons pu renouer avec les actions collectives dont les financements et la mise en œuvre répondent à des cahiers des charges de plus en plus stricts et contraignants. Sur tous les fronts les réponses de la Prévention Spécialisée, s'appuient sur un large partenariat. Il traduit la nécessité dans laquelle se trouvent aujourd'hui tous les acteurs de l'action sociale de coordonner leurs interventions pour apporter une réponse globale à des problématiques d'exclusion qui sont multiformes.

1. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

L'ACTIVITE :

Activité	2020	2021	2022
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	31.80	34.80	34.30
NBR de personnes en relation sur l'année	2537	3060	2510
NBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES DANS L'ANNEE	942	1018	1043

Le chiffre 2022 de 2 510 personnes en relation atteste d'une présence forte des équipes auprès des publics sur les territoires. Il représente la somme des personnes rencontrées et connues lors du travail de rue et de la présence sociale par les professionnels, mais également des jeunes touchés par les actions collectives. Les résultats sont homogènes suivant les quartiers soit entre 10 et 15% des populations des cités où nous intervenons, ils sont significatifs du travail accompli au quotidien par les équipes sur le terrain.

Les accompagnements (1043 personnes)

Cette année le nombre des accompagnements est en hausse, par le report vers nos équipes de personnes ne parvenant pas à contacter les services de droit commun. Il revêt néanmoins des réalités très différentes, de situations complexes et graves pour certaines personnes, en lien avec l'accroissement de la pauvreté ou la perte de confiance dans les institutions. Notre travail de proximité avec les familles nous confronte à des situations difficiles très proches des informations préoccupantes. Les sollicitations sont toujours nombreuses, les situations souvent très dégradées avec des personnes qui tendent à s'isoler et à se replier sur elles même.

Le travail conduit pour l'élaboration des procédures dans le cadre de l'évaluation interne nous aide à améliorer redéfinir les modalités de l'accompagnement. Plusieurs situations récentes nous interrogent sur l'évolution de nos pratiques professionnelles avec une petite partie du public en contact ou accompagné.

2. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

2.1. Vie de l'établissement

En 2022 les équipes de l'OPI ont participé ou organisé 12 camps avec des jeunes et des familles. Plus de 150 personnes ont ainsi pu découvrir de nouveaux horizons loin des quartiers de Starbourg.

Par notre participation à deux consortium nous avons aussi contribué à la réussite de 2 dispositifs financé par l'Etat, REAJI piloté par la mission locale et FOCAL piloté par la maison de l'emploi. Plus de 450 personnes ont été accompagnées au travers de ces financements qui ont associé une quinzaine de partenaires.

Enfin les équipes ont développé plus d'une soixantaine d'actions collectives en lien avec des demandes des jeunes et pour les jeunes issus de nos quartiers. Plusieurs d'entre elle comme le cinéma de plein air et les chantiers

éducatifs ont fait l'objet d'un travail en commun et ont fait se rencontrer des jeunes de différents quartiers autour d'un même objectif.

2.2. Travail avec les familles

Exemple de la participation des parents au travers de l'organisation d'un camp pour les adolescents extrait du bilan de l'action. « Les jeunes ont co-construit le projet avec nous : nous leur avons expliqué l'origine du financement. Les familles ont également participé financièrement. Ils ont fait des recherches pour trouver le gîte. Deux jeunes ont fait, après préparation avec nous, les réservations (appels téléphoniques, mails) des activités.

Les parents ont donné leur accord tout de suite. Nous leur avons montré où nous y irions, ce que nous ferions. A la mi-mai, nous avons organisé avec les jeunes un moment convivial dans nos locaux avec les parents qui pouvaient être présents. Les jeunes avaient préparé un montage photos du séjour sur fond musical pour les parents.

Le jour du départ, tous les parents ont accompagné leurs enfants. Nous avons ainsi pu rencontrer le père d'une des filles que nous n'avions jamais vu. Nous avons fait le choix de nous rendre dans le Jura par les routes départementales afin que les jeunes puissent découvrir autrement les différents départements que nous allons traverser, la campagne, les reliefs, le changement de style de maison. Les jeunes ont profité de chaque instant. Vivre un quotidien ensemble leur a permis de mieux se connaître, de se découvrir, de s'ouvrir pour certains à des jeunes qu'ils ne connaissaient pas ou très peu. »

2.3. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de la coordination de parcours des usagers (intra associative / extra associatif)

Nous participons depuis 2021 au dispositif « Cité éducative » en partenariat avec le collège Hans ARP. Pour cela nous avons imaginé un Centre Éducatif et Sportif est destiné aux collégiens déscolarisés ou en risque de

déscolarisation. Son action vise au retour de l'élève dans un cursus scolaire normal, tout en lui permettant d'intégrer des repères et des codes sociaux. L'objectif de cet important projet, est d'accompagner des décrocheurs scolaires, de développer des compétences, des savoir-être, et savoir-faire. Nous utilisons comme support des temps d'activités sportives et éducatives pour ces élèves ayant connu un parcours difficile, marqué par l'échec scolaire et qui manifestent une certaine défiance vis-à-vis de l'école. La démarche éducative vise in fine à construire un projet d'avenir qui s'inscrit dans le parcours scolaire.

Nous avons mis en place une Pédagogie de projet avec comme supports des ateliers sportifs, culturels mais aussi des participations à des actions de solidarité en soutenant des associations caritatives. La participation de ces jeunes à ces actions doit contribuer à l'acquisition de compétences transférables, à leur procurer un sentiment d'utilité et ainsi modifier leur rapport à soi et aux autres.

Cette démarche pédagogique prend en compte les difficultés du jeune pour une meilleure compréhension du processus de décrochage et ainsi accompagner dans ce parcours chaotique afin qu'il ou elle redevienne acteur de son parcours, de sa vie

Une soixantaine de collégiens ont signé un contrat d'engagement et ont pu être accueillis par demi-journée ou sur plusieurs jours avec l'accord des parents.

Grâce à une approche attentive et un travail personnalisé en lien avec les familles, et le collège, l'équipe pluridisciplinaire permet à l'élève de renouer avec la réussite scolaire et personnelle.

Le Responsable du LATI est l'interlocuteur de l'OPI et fait le lien entre les CPE, l'équipe de direction mais aussi les professeurs.

Les jeunes exclus ou en décrochage scolaire sont orientés vers le Centre Educatif et Sportif après évaluation de chaque situation par les CPE. Une fiche de liaison est signée par les parents, le collège et l'OPI.

3. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

En 2022 nous avons finalisé nos travaux sur le projet d'établissement de l'OPI qui va tracer les grandes lignes de notre intervention en lien avec les évolutions sociétales.

L'organisation de ces travaux, de la même manière que les ateliers transversaux et les actions inter équipes, ont contribué à actualiser les modalités d'intervention avec les salariés. Le contexte géopolitique particulièrement défavorable en 2022 et l'évocation d'une économie à concéder à hauteur de 10% de nos moyens, n'a pas contribué à les rassurer les équipes étant déjà en sous-effectif.

Dans un contexte où recruter des travailleurs sociaux est rendu difficile et où nombre de candidats cherchent à donner du sens dans leur travail, la Prévention Spécialisée semble encore répondre par la non institutionnalisation à certaines de leurs aspirations.

Nous avons néanmoins enregistré le départ 6 salariés dont 2 en retraite.

4. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2022

CDI

Evolution personnel présent au 31/12 sur 2 ans (en équivalent temps plein)

2021	2022
34.80	34.30

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Apprentie
CDI	30.30	5	1.80	22.5	1

CDD remplacement	4		4		
---------------------	---	--	---	--	--

5. CONCLUSION

Malgré des ruptures multiples, les jeunes tentent toujours de renouer des relations avec les professionnels. Ces derniers essaient de répondre au mieux à cette sollicitation par une présence sociale au plus près des habitants. Les principes d'intervention qui se dégagent de notre action comme la libre adhésion sont adaptés à ce public afin de les raccrocher à une logique de projet et renforcer leurs compétences psycho-sociales. Il en découle une grande flexibilité de notre accueil par le travail de rue en soirée ou le week-end ou dans nos locaux. En effet, il s'agit de proposer des formes d'accompagnement extrêmement souples dont la notion d'alliance prévaut sur celle de la contractualisation. Co-construire les parcours avec les jeunes exige de tisser un lien de confiance particulier qui ne peut s'exprimer que dans la durée.